République Française

****

Département de

la Seine-Maritime

Extrait du registre des délibérations

Séance du Conseil Municipal

Commune de Neufchâtel-en-Bray

****

Séance du 17 Mars 2025

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Présents	Nombre de membres Votants
27	24	24

Date de convocation 06/03/2025

Numéro de délibération : 2025 /14

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Xavier LEFRANÇOIS, Maire.

Présents :
M. Xavier LEFRANÇOIS, Mme Nathalie DUVIVIER, M. Bernard DUVAL, Mme Sandrine PRUVOST, M. Michel TROUDE, Mme Arlette DUPUIS, M. Dominique CLAEYS, Mme Catherine THILLARD, M. Philippe TRELAT, Mme Danielle VARLET, Mme Nadine MAUGER, M. Patrice CAUCHETIEZ, Mme Raymonde LE JUEZ, M. Dominique CONSEIL, M. Laurent MEURET, Mme Florence CLABAUT, Mme Nathalie DODARD, M. Jean-Marie ROUSSEL, Mme Isabelle LAMOUREUX, Mme Sandra BEREZAY, Mme Simone KIEKEN, M. Joël LACAILLE, M. François LUYAT, Mme Laura DESPRES

Absents excusés :
M. David DUPARC, M. David GOOSSENS, Mme Alexandra DUNET

M. Dominique CONSEIL a été nommé secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

<u>OBJET</u> : DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU C.G.C.T. - COMPTE-RENDU

Rapporteur : Madame Nathalie DUVIVIER

Madame Nathalie DUVIVIER rappelle que, par délibération n° 2023/43 du 13 novembre 2023 et, conformément aux article L. 2122-22 et L. 2123 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a délégué certaines de ses attributions au Maire.

Selon les mêmes articles, la loi impose de donner communication des décisions prises par Monsieur le Maire depuis la précédente séance sans donner lieu toutefois ni à avis du Conseil, ni à vote de ce dernier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE

Des décisions prises selon la liste suivante :

11	23-janv.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5375 d'une durée de 30 ans à compter du 05/06/2023 - 300 €
12	23-janv.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5376 d'une durée de 50 ans à compter du 12/01/2022 - 550 €
13	27-janv.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5377 d'une durée de 30 ans à compter du 12/08/2020 - 300 €
14	27-janv.	Acquisition d'un véhicule électrique de voirie - demande de subvention auprès du Département
15	29-janv.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5378 d'une durée de 30 ans à compter du 05/05/2021- 300 €
16	3-févr.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5379 d'une durée de 30 ans à compter du 29/04/2021 - 300 €
17	6-févr.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5380 d'une durée de 50 ans à compter du 27/01/2025- 550 €
18	6-févr.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5381 d'une durée de 30 ans à compter du 20/05/2020 - 300 €
19	7-févr.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5382 d'une durée de 30 ans à compter du 27/01/2018- 300 €
20	12-févr.	Acquisition d'une balayeuse - demande de subvention auprès du Département
21	20-févr.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5383 d'une durée de 50 ans à compter du 06/09/2011 - 550 €
22	20-févr.	Cimetière communal : renouvellement de la concession n° 5384 d'une durée de 50 ans à compter du 06/09/2011 - 550 €
23	20-févr.	Cimetière communal : achat d'une concession au Columbarium COL-CASE 66 -30 ans à compter du 19/02/2025 - 923 €
24	20-févr.	Cimetière communal : achat d'une concession au Columbarium COL-CASE 67 -30 ans à compter du 19/02/2025 - 923 €

25	26-févr.	Cimetière communal : Achat d'une concession au cimetière communal - 30 ans à compter du 07/11/2022 - 300 €

DROIT DE PREEMPTION URBAIN – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

IA 076 462 25 00002	28/01/2025	Hanna DAHMANE	15 RUE MARYSE BASTIE 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
IA 076 462 25 00003	04/02/2025	Me Nicolas PESCHECHODOW	36 GR GDE RUE SAINT JACQUES 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
IA 076 462 25 00004	05/02/2025	Me Céline ZAZZALI	40 impasse les mésanges 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
IA 076 462 25 00005	06/02/2025	PARTNER INVESTISSEMENT	RUE DE SAINT VINCENT 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
IA 076 462 25 00006	19/02/2025	Maître François HALM	17 RUE VICTOR BOUCHER 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
IA 076 462 25 00007	19/02/2025	Maître François HALM	9 RUE DU GAL LECLERC 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
IA 076 462 25 00008	19/02/2025	Maître François HALM	8 PL DU MARQUIS 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Rouen peut être également saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.
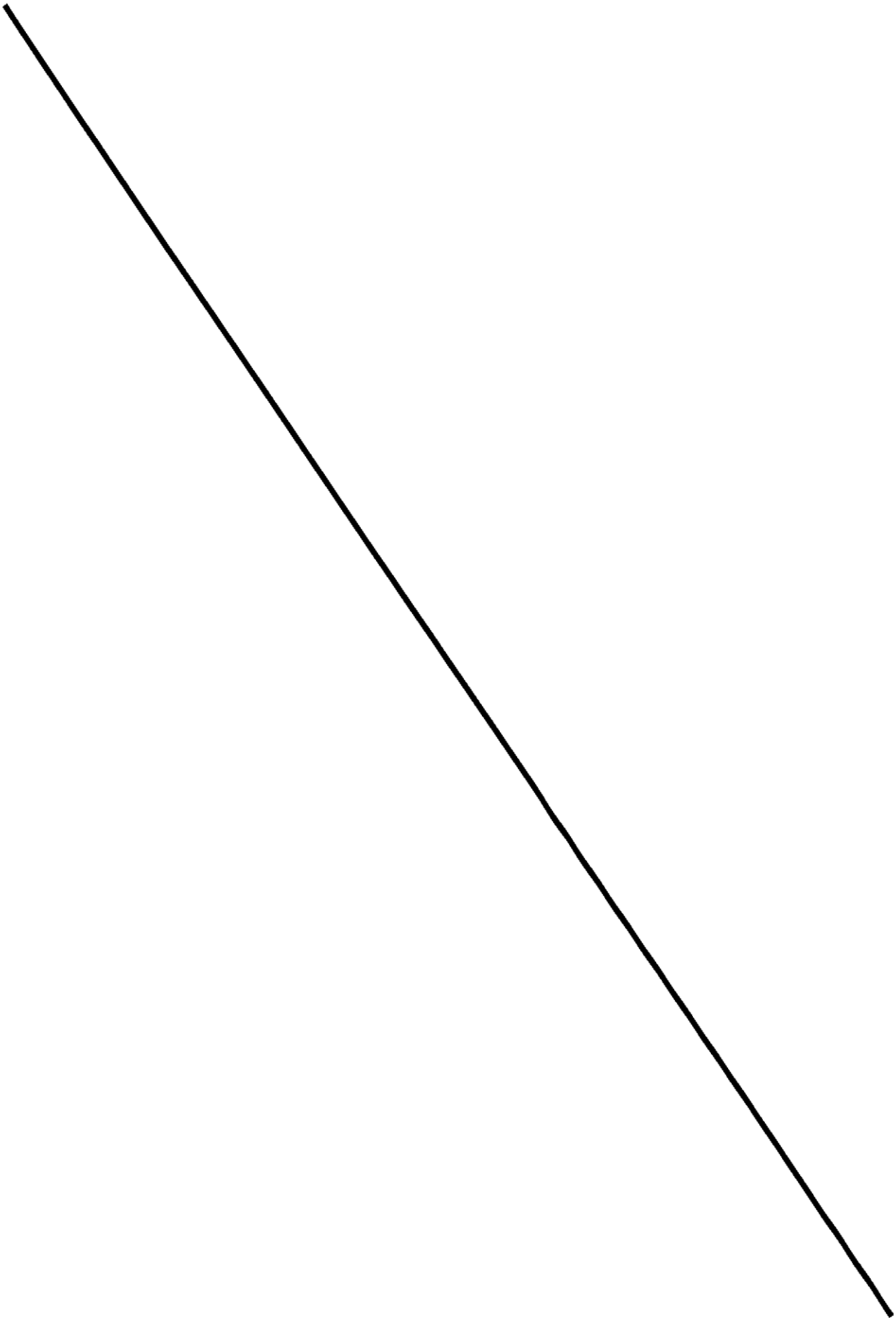
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Xavier LEFRANÇOIS